



CO.P.R.A.184



Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)

www.copra184.org
contact@copra184.org

SDRIF-E / Contribution N°3 du CO.P.R.A. 184
Relative au projet routier à 4 voies du Départ. des
Yvelines, financé à 30 % par la Région IDF :
« Liaison RD30-RD190 / Pont d'Achères »,
que nous nommons « A104 Bis »

Nous demandons que soit sorti du SDRIF-E, ce projet routier (dont le coût astronomique est de 200 M€), pour la raison suivante :

En janvier et février 2024, le Président du Département des Yvelines a informé tous les maires, la presse et, à travers elle, tous les habitants, des « difficultés financières d'une ampleur inédite » auxquelles il aurait à faire face, à cause de la BAISSE des RECETTES FISCALES, d'UNE VALEUR de 200 M€.

Un plan de rigueur a alors été annoncé, avec, entre autres, MOINS de CONSTRUCTIONS de COLLÈGES et MOINS d'INVESTISSEMENT dans la SANTÉ ... Et cela, au DÉTRIMENT DES YVELINOIS !

Cette somme de 200 M€ correspond au coût de 8 nouveaux collèges !

METTONS ALORS CETTE SOMME de 200 M€ du Projet de « Liaison RD30-RD190/Pont d'Achères » au service de la FORMATION DE TOUS NOS JEUNES, au lieu d'investir encore dans le BITUME !

Orientons le budget du Département des Yvelines vers des INVESTISSEMENTS INDISPENSABLES AUX POPULATIONS (SCOLARITÉ et SANTÉ) et non sur un projet routier qui ajoutera encore plus d'embouteillages, dans toutes nos villes, sur un réseau déjà saturé, alors que la seule et unique solution est, dorénavant, le DÉVELOPPEMENT des TRANSPORTS COLLECTIFS (dont le TRAM 13 entre Versailles et CERGY et pas seulement, entre Saint-Cyr-l'Ecole et Achères !).



Carrières-sous-Poissy le 11/03/2024

Christiane PARAVY

Présidente du Collectif CO.P.R.A. 184

Pour le Bureau Exécutif et le Conseil d'Administration du CO.P.R.A. 184